



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources a adopté le **Règlement 275-2023 modifiant le règlement 217-2015 sur la délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle** lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources le quinze mars de l'an deux mille vingt-trois (15 mars 2023).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce seizième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-trois (16 mars 2023).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier